

## Campagne d'emplois 2026 – Additif n° 1

### Le conseil d'administration

*Vu le Code général de la fonction publique ;*

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite « loi LRU » ;*

*Vu la loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 ;*

*Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;*

*Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'UBS n°2025-090 du 4 novembre 2025 approuvant la campagne d'emplois 2026 ;*

Pour faire suite à l'approbation de la campagne d'emplois 2026 par le Conseil d'Administration en date du 04/11/2025, un additif à la campagne d'emplois est proposé concernant les personnels Enseignants et BIATSS.

### Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'additif n°1 à la campagne d'emplois 2026 telle que présenté dans les tableaux annexés.

### Documents en annexes :

- PJ1 : Tableau population « Enseignants / Enseignants-chercheurs »
- PJ2 : Tableau population BIATSS

<b>Décompte des votes :</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	22
Membres en exercice :	Pour :	22
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	2

Visa du président, David MENIER  
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 19 décembre 2025

